

FLASH INFO

Les chasseurs félicités pour leur implication dans le dossier loup

Issy-les-Moulineaux, le 24 avril 2015

Les chasseurs s'impliquent sur la question du loup, tant sur le suivi de l'espèce et l'acquisition de connaissances que sur les prélèvements pour aider les éleveurs à se protéger. C'est dans cet objectif d'une gestion appropriée du loup et d'une diminution de la tension sociale que la FNC, représentée par le Président MUGNIER et Eric COUDURIER (FDC 74), assiste au Groupe National Loup. La dernière réunion du 21 avril 2015 fait le bilan de l'année 2014 :

- Les associations de protection de la nature ont décidé de suspendre leur participation au groupe national loup. Elles ne partagent pas la politique de régulation du loup menée par l'Etat.
- Le bilan général sur l'année 2014 est à la hausse : augmentation des zones de présence du loup en France (42 ZPP, 27 départements concernés), augmentation des dommages (8 556 victimes), augmentation des coûts de l'indemnisation (2,6 millions d'euros), et de protection (12,2 millions d'euros). Il est demandé que le coût réel du loup en France (coûts directs et indirects) soit calculé.
- Les représentants agricoles informent que les éleveurs sont excédés. La situation sur le terrain est devenue insupportable. Les éleveurs ont de plus en plus de difficultés à recruter des bergers. Les représentants agricoles refusent une augmentation des indemnités, ce qu'ils veulent c'est une régulation du loup. Ils remercient les chasseurs pour leur participation et leur aide.
- 16 loups ont été prélevés à ce jour. Si le nombre de prélèvements autorisés n'est pas atteint, le GNL observe toutefois que les mesures prises l'année dernière semblent efficaces. Elles ont permis de prélever beaucoup plus de loups. Les membres du GNL soulignent l'implication importante des chasseurs et les bons résultats obtenus. Ces actions sont efficaces. Il est important de les maintenir et surtout de faciliter l'intervention des chasseurs. La FNC a indiqué que les contraintes sont encore trop nombreuses et que les chasseurs risquent de se démobiliser à la longue. Certains chasseurs ont peur d'être hors la loi et hésitent à tirer. Les représentants agricoles et de diverses DDT appuient ce constat et demandent également une simplification du système actuel. La FNSEA demande à ce que les 36 prélèvements autorisés soient effectivement réalisés avant fin juin.
- Un certain nombre de propositions pour 2015 sont faites, en matière d'indemnisation, de protection des troupeaux mais également d'amélioration du dispositif d'intervention (voir compte-rendu complet joint). Il est notamment proposé de maintenir le dispositif d'intervention actuel et de le simplifier encore, afin de ne pas décourager les chasseurs. Le Ministère s'engage à étudier la faisabilité juridique des propositions.
- Lors du dernier GNL, une expertise sur les possibilités de sortir le loup de la convention de Berne et de la Directive Habitats avait été demandée. La procédure de déclassement est très lourde et compliquée à mettre en œuvre. Il faut obtenir l'accord des 2/3 des membres du comité permanent pour la convention de Berne. Pour la Directive Habitats, il faut justifier de l'évolution favorable de

FLASH INFO

l'état de conservation. Cette demande s'effectue sur proposition de la commission Européenne. Dans tous les cas il y a une persistance de l'objectif de protection de la population de loup. Le travail se poursuit pour connaître avec précision les conséquences. Il sera présenté lors d'un prochain GNL.

- La FNC a fait état du prochain atelier Médialoup en Espagne prévu au mois de juin en partenariat avec les instances agricoles. Les représentants des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ont confirmé leurs présences.
- La proposition d'arrêté concernant le nombre de loups à prélever sera débattu au prochain GNL qui devra se réunir au mois de mai.